



350 + 200 = 550 !!!!!

Saint-Cyr l'Ecole, le 8 avril 2004.

Le dogme de la précarité vient, au moins provisoirement, d'être battu en brèche. Après avoir refusé pendant plusieurs mois de répondre aux revendications avancées dans l'unité par les directeurs d'unité démissionnaires, les assemblées générales et les manifestations massives des personnels de toutes catégories avec les syndicats et le mouvement « Sauvons la Recherche », **le gouvernement vient d'annoncer le rétablissement des 550 postes de titulaires supprimés au budget 2004.** Ceux-ci devraient faire l'objet d'une décision de finances rectificative pour 2004. Il a également annoncé la création de 1000 emplois d'enseignant-chercheurs et de personnels techniques et administratifs pour l'enseignement supérieur à cheval sur 2004 et 2005.

Hier midi encore, la CGT-INRA, reçue avec l'intersyndicale Recherche-Enseignement Supérieur par le Ministre délégué à la Recherche, M. D'Aubert, avait réaffirmé que les personnels ne sauraient accepter de demi-mesures, voir de ruses budgétaires, et exigeaient **le rétablissement plein et entier des postes dans leur état initial, avec la même répartition entre catégories (200 chercheurs, 350 ITA) et entre organismes (111 pour l'INRA).**

Il n'est pas inutile de rappeler pourquoi le **rétablissement de ces postes avait une telle valeur symbolique.** Ils correspondaient à 1/3 des postes libérés par départ en retraite dans la recherche, et même à la moitié de ceux-ci à l'INRA. En annonçant leur suppression, le gouvernement expliquait vouloir profiter des départs massifs en retraite à venir pour injecter « de la souplesse » dans les recrutements. En clair, le gouvernement entendait bouleverser totalement la structure de l'emploi dans les prochaines années, la précarité devenant la règle. La mobilisation jamais vue des personnels- et le résultat des élections- l'ont contraint à céder. **Il conviendra néanmoins d'être vigilants pour que le budget 2005 et les suivants confirment ces mesures, la totalité des postes libérés pour cause de retraite devant être ré-ouverts comme titulaires.** Cela ne peut aussi que renforcer notre exigence du maintien du statut de titulaire pour toutes les catégories de personnels, du directeur de recherches à l'agent technique, au moment où des voix soi-disant « autorisées » s'élèvent, y compris dans des textes INRA, pour suggérer davantage de précarité. Ceux qui entendaient opposer les catégories de personnels les unes aux autres en sont aussi pour leurs frais.

Pour autant, toutes nos revendications ne sont pas satisfaites. Si les crédits 2002 qui n'avaient pas encore été versés sont effectivement arrivés dans les organismes après 2 ans de retard, il n'en reste pas moins que le budget 2004 est catastrophique pour toutes les unités. Cela aussi était une des raisons de la démission massive des Directeurs d'Unité. **Nous avons demandé à M. D'Aubert de rétablir les crédits a minima à hauteur de ce qu'ils étaient en 2002 avant les coupes budgétaires. Il a simplement répondu que cela ferait partie des discussions pour l'élaboration du budget 2005.** Nous invitons les personnels à continuer à exiger le rétablissement du soutien de base récurrent comme fondement du financement des Unités, car c'est la seule garantie pour des recherches indépendantes, sur du long terme.

La CGT-INRA invite les personnels à se réunir en Assemblées Générales pour débattre de la nouvelle situation que nous avons tous, collectivement, contribué à créer et des moyens d'action pour faire avancer nos revendications non satisfaites. **Dans ces conditions, elle lève le mot d'ordre de blocage administratif des instances de l'INRA.**

.....
Pour vous défendre efficacement, rejoignez la CGT-INRA !

Nom : _____ Prénom : _____

Centre : _____

A retourner à la section locale CGT-INRA de votre centre ou au Secrétariat Administratif du Syndicat National CGT-INRA :

RN.10 - Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél. 01.39.53.56.56 Fax 01.39.02.14.50 E-Mail : cgt@inra.fr - Site : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/>